



Separation sans etre marie

Par **zebullon**, le **09/07/2010** à **15:04**

Bonjour,

je vis en concubinage depuis 7 ans.j'ai 2 enfants ages de 2 et 5 ans.mon concubin est violent verbalement sans compter les gifles.

je travaille en interimaire donc pas de revenus fixe.je désire partir avec mes parents vivre dans le midi ,alors qu'actuellement je vis chez mon concubin;qui est le seul proprietaire de la maison.que dois je faire pour partir sans que mon concubin ne m'attire des ennuis? a qui dois je m'adresser ,je ne veux pas me compromettre dans des démarches qui ne m'aideront pas

merci

Par **amajuris**, le **09/07/2010** à **18:17**

bjr,

juridiquement vous n'avez aucun lien avec votre concubin.

pour la violence portez plainte.

si vos enfants sont également les siens il a sur vos enfants la même autorité parentale que vous et vous ne pouvez lui enlever.

il faut consulter un avocat ou assistante social ou association.

il vous faudra voir le JAF qui décidera des modalités de garde de vos enfants communs.

cdt